COMMERCIAL

ACTINOVATE SP FONGICIDE

Pour réprimer la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et l'oïdium (*Sphaerotheca macularis*) sur les fraises de grande culture et cultivées en serre, et l'oïdium (*Erysiphe cichoracearum*) sur les gerbéra de grande culture et cultivées en serre, et pour réprimer l'oïdium (*Leveillula taurica*) sur les poivrons de grande culture et cultivés en serre.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

MATIÈRES ACTIVES :

GARANTIE : *Streptomyces lydicus* souche WYEC 108............... 1,0 × 10^7 CFU/g (min.) (0,0371 %)

Avertissement : Ce produit contient l'allergène lactosérum.

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION 28672 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

N° de brevet américain : 5,403,584

Fabricant :
Natural Industries, Inc.
6223, Theall Road
Houston (Texas) 77066
Questions? 888-261-4731

Contenu net : 562 mL

Date de fabrication:

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut provoquer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières et le brouillard de pulvérisation. Les travailleurs (incluant les préposés au mélange ou au chargement, les opérateurs antiparasitaires et les travailleurs qui retournent tôt sur le terrain) doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH muni de n'importe quel filtre N–95, R–95, P–95 ou HE pour les produits biologiques lors du mélange ou du chargement ou de l'application du produit et durant toute activité de nettoyage ou de réparation. Les travailleurs qui portent un équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié peuvent pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) d'une heure ou jusqu'à ce que la solution soit sèche. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI avant de les réutiliser. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser un détergent à lessive et de l'eau chaude pour nettoyer tout ÉPI lavable. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements à laver.

PREMIERS SOINS

INGESTION	Rincer la bouche et la gorge avec beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
INHALATION	Amener la victime à l'air frais.
CONTACT AVEC LES YEUX	Tenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'oeil.
GÉNÉRAL	**Recourir immédiatement à de l'aide médicale si l'irritation persiste ou si elle est grave. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homlogation lorsque vous consultez un médecin.**

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

NE PAS appliquer ce produit directement sur les habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les cours d'eau, les réservoirs, les fossés et les zones humides) ou sur les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
NE PAS appliquer par voie aérienne.
Afin de réduire la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, il convient d'examiner les conditions et les caractéristiques du site avant de procéder au traitement. Parmi les conditions et caractéristiques pouvant favoriser le ruissellement figurent notamment de fortes précipitations, un sol en pente modérée à prononcée, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex., sol compacté ou sol à texture fine, tel que l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit une pluie abondante.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

NE PAS laisser les effluents ou le ruissellement en provenance des serres qui contient ce produit s'infiltrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres sources d'eau.

MODE D'EMPLOI

Renseignements généraux : Actinovate SP est un fongicide biologique qui permet de réprimer la pourriture grise et l'oïdium dans les fraises de grande culture et cultivées en serre, l'oïdium sur les poivrons de grande culture et cultivés en serre et l'oïdium sur les gerbéra de grande culture et cultivées en serre.

Mode d'emploi :

Fraises (de grande culture et cultivées en serre) : Pour réprimer la pourriture grise (*Botrytis cinerea)* et l'oïdium (*Sphaerotheca macularis)*.
Dissoudre 425 g d'Actinovate SP dans 1 100 L d'eau par hectare et appliquer en pulvérisation foliaire sur les feuilles et les bourgeons. Pulvériser pour mouiller les feuilles, mais éviter le ruissellement. Faire une première application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie; répéter l'application tous les 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque l'incidence de la maladie est élevée. On peut appliquer Actinovate SP à l'aide d'un équipement manuel porté sur le dos ou d'un équipement de pulvérisation au sol. Nettoyer l'équipement d'épandage avant d'utiliser ce produit et utiliser la bouillie de pulvérisation dans les 4 heures suivant la préparation.

Culture	Maladies	Dose d'Actinovate SP par ha	Remarques
Fraise (de grande culture et cultivée en serre)	Pourriture grise (*Botrytis cinerea)* Oïdium (*Sphaerotheca macularis)*	425 g/1 100 L d'eau	Faire la première application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Appliquer sur les feuilles et les bourgeons. Répéter l'application tous les 7 à 14 jours.

Gerbéra (de grande culture et cultivée en serre) : Pour réprimer l'oïdium (*Erysiphe cichoracearum)*
Dissoudre 170 g d'Actinovate SP dans 380 L d'eau (ou 500 g dans 1 100 L d'eau par ha) et appliquer en pulvérisation foliaire. Pulvériser pour mouiller les feuilles, mais éviter le ruissellement. Faire la première application au moment de la transplantation puis faire deux pulvérisations subséquentes à des intervalles de sept jours. Nettoyer l'équipement d'épandage avant d'utiliser ce produit et utiliser la bouillie de pulvérisation dans les 4 heures suivant la préparation.

Culture	Maladie	Dose d'Actinovate SP par ha	Remarques
Gerbéra (de grande culture et cultivée en serre)	Oïdium (*Erysiphe cichoracearum)*	170 g/380 L d'eau (500 g/1 100 L d'eau/ha)	Commencer les applications au moment de la transplantation et faire deux pulvérisations subséquentes à des intervalles de sept jours.

Poivron (de grande culture et cultivé en serre) : Pour réprimer l'oïdium (*Leveillula taurica)*
Dissoudre 425 g d'Actinovate SP dans 1 100 L d'eau et appliquer en pulvérisation foliaire sur les feuilles et les bourgeons. Faire la première application au moment de la transplantation et répéter tous les 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Pulvériser pour mouiller les feuilles, mais éviter le ruissellement. On peut appliquer Actinovate SP à l'aide d'un équipement manuel porté sur le dos ou d'un équipement de pulvérisation au sol. Nettoyer l'équipement d'épandage avant d'utiliser ce produit et utiliser la bouillie de pulvérisation dans les 4 heures suivant la préparation.

Culture	Maladie	Dose d'Actinovate SP par ha	Remarques
Poivron (de grande culture et cultivé en serre)	Oïdium (*Leveillula taurica)*	425 g/1 100 L d'eau	Commencer les applications au moment de la transplantation et faire des pulvérisations subséquentes tous les sept jours.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :
Ne pas contaminer l'eau et la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage et de l'élimination .

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer entre 21 °C et 26 °C (température ambiante) pendant pas plus de 12 mois. Entreposer hors de l'ensoleillement direct et loin des sources de chaleur. Craint l'excès de chaleur et le gel. Pour empêcher la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la L*oi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Fabricant :
Natural Industries, Inc.
6223, Theall Rd.
Houston (TX) 77066
Questions? 888-261-4731
www.naturalindustries.com

MEILLEUR SI UTILISÉ AVANT LE :

NUMÉRO DE LOT :

****

+))